



# MAIRIE DE FISLIS

68480

## Circulaire municipale – juin 2025

### Être toujours informé :

Site internet : <https://www.fislis.fr>  
Application mobile : **PanneauPocket** Fislis

### Mairie :

Horaires : mardi 10h à 12h et jeudi 17h à 19h  
Tél. : 03.89.40.71.29 Mail : [mairie@fislis.fr](mailto:mairie@fislis.fr)

### Mot du Maire

Après avoir fêté ensemble une belle Journée Citoyenne le 17 mai dernier, je tiens à vous adresser à toutes et à tous mes plus sincères remerciements pour votre présence, votre énergie et votre engagement pour notre village.

Grâce à vous, la 12<sup>e</sup> édition de cette journée à Fislis a été une belle réussite, reflet de l'esprit solidaire et du dynamisme qui animent notre commune. Que ce soit pour nettoyer notre église paroissiale, embellir nos rues en les fleurissant et en les désherbant, peindre les hydrants et les bancs publics, continuer la reconstruction du mur du cimetière ou simplement permettre à tous de partager un moment de convivialité autour d'un délicieux repas, vous avez, par vos gestes, démontré que le vivre-ensemble est toujours une valeur forte chez nous.

Cette mobilisation témoigne d'un attachement profond à notre village et elle me rend fier d'être votre Maire. Ensemble, nous construisons ainsi un avenir plus durable, plus solidaire et plus humain. Merci à toutes et à tous pour votre implication et votre sens du collectif.

A présent, il ne me reste qu'à vous souhaiter un bel été, agréable et reposant avant que ne sonne la rentrée de septembre.

Avec toute ma reconnaissance,



Le Maire : Gérard RENGGLI

### Inauguration du Dorfplatz

Vous avez déjà pu constater que **l'aménagement du Dorfplatz est désormais terminé** en face de la salle polyvalente pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents. Nous vous convions donc volontiers à **l'inauguration de l'aire de jeu le dimanche 28 septembre prochain à 11h00**. Celle-ci sera suivie d'un apéritif convivial offert par la municipalité.

### Mairie congés d'été

La mairie sera fermée du **31 juillet au 17 août inclus** pour les congés d'été.  
En cas de besoin vous pouvez contacter le Maire ou les adjointes.

### Agence postale Oltingue

L'agence postale d'Oltingue sera fermée aux dates suivantes :  
3 juillet – du 7 au 24 juillet inclus - 16 août

### **Quête Ligue contre le Cancer**

La quête pour la Ligue contre le Cancer aura lieu prochainement dans notre commune. Elle est organisée par une équipe de bénévoles de Fislis. Merci de leur réserver un bon accueil !

### **Travaux de gravillonnage**

**Le Mercredi 18 juin 2025** des travaux de gravillonnage sont prévus sur la D9b entre Werentzhouse et Fislis ainsi qu'entre Fislis et Linsdorf. **La circulation sera interdite dans les 2 sens de circulation.** Une déviation sera mise en place via Bouxwiller et Oltingue.

Du **18 juin au 11 juillet 2025** la vitesse maximale autorisée est fixée à 50 km/h.

### **Tour Alsace cycliste**

Comme l'an passé, le Tour Alsace cycliste traversera Fislis en début d'après-midi le **samedi 2 août**.

Les coureurs passeront **vers 13h30** depuis Bouxwiller par la rue des Landes et la rue des Seigneurs en direction de Linsdorf. La caravane passera environ 1h avant les coureurs. La circulation sera momentanément interdite sur ce parcours pour des raisons de sécurité lors du passage des coureurs. Les habitants de ces rues, y compris la rue du Ruisseau et l'impasse des Prés, sont donc priés d'anticiper leurs déplacements pour ne pas être bloqués.

Les personnes volontaires pour aider à la sécurité au niveau des carrefours doivent être majeures et titulaires du permis de conduire en cours de validité.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de prendre contact rapidement avec la mairie.

### **Dates à retenir**

**2 août 2025** : Tour Alsace cycliste

**14 août 2025** : Don du sang à Fislis

**7 septembre 2025** : Tournoi de foot de l'Ill aux loisirs

**28 septembre 2025** : Inauguration **Dorfplatz**

### **Utilisation des appareils à moteur thermique**

Nous vous rappelons que l'utilisation des appareils à moteur thermique pour des travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien (tondeuses, tronçonneuses, etc...) n'est autorisé qu'aux horaires suivants :

- *jours ouvrables* : 8h à 12h et 13h30 à 19h30

- *samedi* : 9h à 12h et 14h à 19h

**Le Maire,  
les Adjointes,  
les membres du Conseil Municipal  
et le personnel communal  
vous souhaitent à tous un bel été et de bonnes vacances bien méritées !**

